



# Rapport moral

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Rédaction du rapport moral

Nicolas VERON GRUAU - Président  
Sylvia LORY - Secrétaire

## Table des matières

Introduction.....	3
L'équipe.....	3
Locaux.....	3
Vie associative.....	4
Renouvellement du conseil d'administration.....	4
Un nouveau projet associatif.....	4
Accueil de loisirs (ALSH).....	5
Fréquentation.....	5
Faits marquants.....	5
Equipe d'animation.....	5
Club, Camps et Sorties.....	6
Locations.....	6
Ecole 12Tree School.....	6
Centre équestre.....	7
Groupes et particuliers.....	7
Espace de vie sociale.....	7
Secteur nature.....	8
Accueil de scolaires.....	8
Autres activités.....	8
Animation jeunesse.....	8
Orientations 2023/2024.....	8
Le cadre général.....	8
La vie associative.....	9
Les locaux.....	9
Les locations.....	10
Le secteur nature.....	10
L'animation jeunesse.....	10

## Introduction

Cet exercice a été marqué par le placement de l'association en procédure de sauvegarde. Une décision prise à l'initiative du Conseil d'Administration du fait de la situation financière dégradée dans laquelle s'est retrouvée l'association.

A la difficulté financière, s'est ajoutée une difficulté structurelle du fait de la réduction des effectifs, du départ du Directeur et d'un Conseil d'Administration (CA) réduit à 4 membres dont 2 avaient fait part de leur démission.

Le CA sera renouvelé à l'occasion de l'Assemblée Générale (AG) du 5 mars 2023 où de nombreux parents et adhérents ont participé et se sont portés volontaires pour rejoindre le CA. Au-delà des candidatures reçues en amont de l'AG, de nombreuses personnes ont fait part de leur candidature en séance, dans une volonté de s'investir dans l'association, d'œuvrer à l'amélioration de la situation de l'association afin de voir perdurer le centre. C'est ainsi 15 candidat.e.s qui se manifesteront pour 12 postes à pourvoir au total au sein du Conseil d'administration Les personnes supplémentaires non-élues en AG deviendront des membres "invité.e.s" qui seront convié.e.s à chaque réunion de CA (sans prise de part aux votes éventuels).

L'année 2023 se poursuivra donc avec un CA renouvelé de 12 personnes élues, dont 6 membres de bureau, et de 3 membres invités.

## L'équipe

L'exercice 2022/2023 a été marqué par une forte diminution de l'équipe permanente de l'association. Cette évolution a été rendue nécessaire du fait de la situation économique de l'association et des dérives des décisions passées.

On note notamment :

- Le licenciement du directeur, non remplacé à ce jour
- Le licenciement économique de la coordinatrice EVS
- La rupture conventionnelle du menuisier
- La rupture conventionnelle de l'électricien
- La rupture conventionnelle de l'animateur nature
- La démission du directeur adjoint de l'accueil de loisir

Inversement, l'équipe d'animation a été confortée avec une légère augmentation du nombre d'animateur et animatrice et un travail autour des conditions d'emploi dans l'objectif de fidéliser les équipes.

## Locaux

Du fait de la forte réduction de l'équipe technique du centre (désormais composée d'un responsable à temps plein et d'un agent polyvalent à 70%), la volumétrie de travaux a été revue à la baisse sur cet exercice.

On note toutefois des faits marquants au titre de l'année 2022/2023 :

- le passage de la commission sécurité qui a émis un avis favorable à la poursuite de l'activité du bâtiment hébergement/restauration et son passage en 5ème catégorie du fait de la suppression des lits situés au 1er étage (capacité limitée désormais à 29 couchages)
- La réalisation du nouvel atelier de maintenance (non achevé)
- La séparation des alimentations en eau et en électricité du centre équestre
- Le remplacement d'une partie des serrures du centre pour les passer sur un organigramme
- La mise en place du WIFI sur l'ensemble du site ainsi que la connexion fibre optique des bureaux avec une liaison en fibre également vers le bâtiment hébergement
- La mise en place de thermostats et de programmeurs sur les radiateurs de l'accueil de loisirs, des bureaux et de la petite maison

L'ensemble de ces opérations sont conduites dans le cadre d'un plan de travaux pluriannuels. D'autre part, les réflexions continuent pour la rénovation du bâtiment historique, même si à l'heure actuelle aucune solution de financement n'est disponible.

En complément, des opérations de maintenance et d'entretien réglementaire sont assurées toute l'année. Par ailleurs, des investissements en outillage sont à signaler pour l'année 2022 avec notamment l'achat d'un mini-tracteur.

## Vie associative

### Renouvellement du conseil d'administration

Grâce à une forte mobilisation, de nombreux parents ont pu participer à la dernière assemblée générale et nombre d'entre eux ont intégré le conseil d'administration qui a été entièrement recomposé.

Les membres du CA sont en majorité des parents d'enfants qui fréquentent régulièrement ou ponctuellement le centre. Par ailleurs, trois communes partenaires sont représentées au CA : Bréal-sous-Montfort, Goven et Mordelles. Malgré les efforts faits en AG pour appeler à une plus grande représentation des communes au sein du CA, la commune de Bréal reste majoritairement représentée.

Une nouvelle dynamique a donc pu se mettre en place pour animer la vie de l'association dans son quotidien et auprès des parents.

### Un nouveau projet associatif

Dès sa prise de fonction, le nouveau conseil d'administration a choisi de revoir de fond en comble le projet associatif de l'association. Après plusieurs mois de travail, celui-ci sera finalement voté en assemblée générale extraordinaire le 23 septembre 2023, quelques jours après la fin de l'exercice.

Le nouveau projet associatif s'établit autour de 6 actions :

1. Accueillir les enfants du territoire sur leurs temps de vacances et de loisirs
2. Renforcer le lien entre les enfants et la nature
3. Maintenir une offre à destination des écoles
4. Défendre un fonctionnement participatif et démocratique

5. Placer l'humain au coeur du projet
6. Penser les aménagements du centre

## Accueil de loisirs (ALSH)

### Fréquentation

Le tableau ci-dessous présente la fréquentation de l'ALSH sur l'exercice 2022/2023, exception faite des annulations justifiées et des fréquentations externes aux communes partenaires.

La fréquentation est exprimée en journée/enfant et basée sur le système d'équivalence suivant :

- Une demi-journée sans repas = 0,5 j/e
- Une demi-journée avec repas = 0,75 j/e
- Une journée = 1 j/e
- Une journée séjour = 1,25 j/e

	Bréal	Mordelles	Goven	Baulon	Lassy	Total
Mercredis janv/fev	361	219	12	81	124	797
Vacances de février	427	263	179	55	130	1053
Mercredis mars/avril	430	264	12	72	131	908
Vacances de Pâques	401	261	186	83	123	1053
Mercredis mai/juin	536	440	9	157	180	1321
Juillet	970	541	462	145	262	2379
Aout	983	531	422	141	198	2224
Mercredis sept/oct	415	348	7	125	133	1029
Vacances de la Toussaint	476	335	175	111	136	1233
Mercredis nov/dec	341	344	12	136	113	945
Vacances de noel	153	97	56	20	68	393
<b>Total annuel</b>	<b>5441</b>	<b>3641</b>	<b>1530</b>	<b>1125</b>	<b>1597</b>	<b>13333</b>
Part de chaque commune	41%	27%	11%	8%	12%	

Pour la seconde année de suite, la fréquentation globale du centre est en hausse (+7% cette année, +9% l'année dernière). Après un retour à la normal post-COVID sur l'exercice précédent, la raison de cette nouvelle hausse est plutôt à chercher du côté de l'optimisation du remplissage du centre avec un nouveau paramétrage du logiciel d'inscription et une gestion plus fine des places disponibles.

Dans le détail, on observe une baisse de la fréquentation des enfants de Goven (-11%). Cette baisse fait suite à un rappel aux familles concernées de l'existence d'un accueil dans l'école de Goven pour les mercredis devant être privilégié. A l'inverse, on note une augmentation importante de la fréquentation des enfants de Lassy (+25%) et dans une moindre mesure de ceux de Mordelles (+15%). La fréquentation en provenance des villes de Bréal et Baulon est quant à elle restée globalement stable.

Concernant les tranches d'âge, c'est principalement au sein des groupes d'enfants de moins de 6 ans que le centre affiche régulièrement complet, induisant de fait des difficultés de garde pour certaines familles. Malheureusement, le dimensionnement des locaux ne permet pas d'augmenter la jauge de cette tranche d'âge, fixée aujourd'hui à 70 enfants.

## Faits marquants

---

### Equipe d'animation

La gestion de l'équipe d'animation a été un sujet prioritaire sur l'exercice afin d'augmenter la qualité de l'accueil des enfants tout en offrant des conditions de travail plus satisfaisantes.

Les temps de réunion ont notamment été augmentés et mieux organisés (particulièrement pour les périodes de vacances ou l'équipe est composée de saisonniers).

En parallèle de nombreux départs et arrivées ont encore été enregistrés obligeant à réfléchir à un parcours d'accueil non encore finalisé à ce jour.

Le suivi des animateurs et animatrices en stage pratique BAFA a également été revu pour proposer un encadrement plus poussé à ces stagiaires.

En outre, de plus en plus d'animateurs et animatrices saisonniers, que l'association a identifiés suite à des expériences réussies, reviennent de saison en saison ce qui facilite l'intégration et l'organisation des périodes de vacances et ce qui permet aux enfants de retrouver des animateurs et animatrices déjà connus.

### Club, Camps et Sorties

#### *Club Nature et multisport*

Un « club » nature et un « club » multisport ont été mis en place à chaque période de vacances, exception faite des vacances de Noël où la fréquentation n'est pas suffisamment importante. Ils accueillent des enfants de plus de 6 ans sur la structure et surtout en dehors : gymnase de Goven pour le multisport et terrains autour du centre pour le club nature. Ces formules sont appréciées des enfants et des familles et remportent un certain succès.

#### *Mini-camps*

Plusieurs mini-camps ont été proposés durant l'été :

- un séjour à Paimpont en juillet (12 places, complet)
- un séjour à Arzon en juillet et en août (12 places, 6 inscrits en juillet, et 7 en août)
- des mini-camps sur le site avec nuit dans les tentes lodges (très bien rempli pour les plus jeunes, un peu moins avec les plus grands)

Ces séjours mis en place par une nouvelle équipe ont révélé de multiples problématiques (matériel, déplacement, organisation, encadrement...) qu'il faudra solutionner pour réussir à augmenter l'offre tout en répondant aux attentes des familles.

#### *Sorties*

Faute de budget suffisant, aucune sortie n'a pu être mise en place au cours de l'exercice (exceptée une sortie aux jardins de Brocéliande mi-août), ce que regrette l'association. Ce point sera à retravailler quand les résultats économiques le permettront.

Afin de permettre des économies substantielles, les animations poney habituellement proposées aux plus petits les mercredis matins ont dû être supprimées.

## Locations

### Ecole 12Tree School

Pour la seconde année consécutive, le centre a accueilli dans ses locaux une école Montessori les lundis, mardis, jeudis et vendredis avec une fréquentation en nette hausse par rapport à l'année précédente. Désormais organisée autour de 2 classes de niveaux, le fonctionnement gagne en fluidité et les perspectives de développement sont intéressantes (ouverture d'une 3ème classe envisagée d'ici 1 à 2 ans).

Cette collaboration n'est toutefois pas sans nuisances et nécessite un travail en intelligence au quotidien entre l'équipe du centre de loisirs et celle de l'école.

### Centre équestre

Suite au placement en procédure de sauvegarde, et compte tenu des nombreux sujets financiers liant l'association au centre équestre dans les suites de la conciliation signée en 2021, l'année aura été marquée par de fortes tensions entre nos deux structures.

Quelques sujets ont tout de même pu avancer comme la séparation des compteurs d'eau (totale) et d'électricité (partielle) ou la restitution des locaux garage et atelier devant être transformés en club house.

A l'inverse, la vente de la parcelle ZY81 était toujours bloquée à la fin de l'exercice 2022/2023 suite à la suspension du compromis du fait de la procédure de sauvegarde, tout comme les travaux à réaliser au titre de la conciliation.

### Groupes et particuliers

Au regard de la situation de l'association, le développement de l'accueil de public en dehors de l'accueil de loisirs était un objectif prioritaire. De nombreuses actions ont donc été engagées dès les mois d'octobre en ce sens avec notamment :

- La refonte de la grille tarifaire ;
- La réflexion autour de nos offres, notamment autour de la pension complète ;
- La remise à plat de l'organisation des locations (process, gestion...)
- L'utilisation de sites partenaires pour la communication (gîtes de groupe, destination Brocéliande...)
- Le renouvellement du matériel (matelas, draps...)

Toutes ces évolutions ont contribué à faire nettement remonter le taux d'occupation du centre.

Malgré l'augmentation notable des locations, des questionnements persistent, notamment sur les tentes lodges qui restent peu utilisées durant l'été (pas de demande).

## Espace de vie sociale

Au regard des résultats décevants du fonctionnement de l'espace de vie social et des difficultés économiques de l'association ne permettant plus les apports financiers prévus, le conseil d'administration a fait le choix de stopper cette activité au 31/12/2022, en concertation avec les services de la CAF d'Ille et Vilaine, à l'origine de ce projet.

La coordinatrice de cette activité a fait l'objet d'un licenciement économique dans le respect des procédures en vigueur.

## Secteur nature

### Accueil de scolaires

L'année aura été très compliquée pour le secteur nature. Faute de communication suffisante, seule une classe a été accueillie en séjour sur le centre. En complément, quelques écoles sont venues à la journée pratiquer des activités nature, mais dans des proportions assez faibles.

En plus de cette activité très faible (et donc non rentable), l'équipe nature a subi plusieurs évolutions notamment le départ de son responsable dans le cadre d'une rupture conventionnelle après plusieurs mois d'absence.

Les animations prévues ont tout de même pu être mises en œuvre, mais avec un niveau de qualité moins en phase avec nos ambitions de départ pour les raisons citées ci-dessus et d'autres : manque de matériel, animations peu préparées, problème d'agrément Education Nationale...

Ce fut donc une année assez décevante au regard de l'histoire du centre mais qui aura tout de même permis de redéfinir des objectifs plus réalistes et la création d'une plaquette de nos propositions aux écoles qui servira d'outil de communication pour l'année prochaine.

### Autres activités

Faute de capacité (humaine, économique...) les autres activités natures (club CPN le samedi, formations abeilles...) ont toutes été arrêtées.

## Animation jeunesse

Le dispositif d'animation jeunesse déployé pour la commune de Lassy a vu l'accueil de 71 jeunes de 11 à 17 ans (mercredi après-midi, vendredi soir, samedi après-midi et vacances scolaires) ainsi que celui de 32 enfants (CM2) dans le cadre de la passerelle (étape entre le centre de loisirs et l'accueil de jeunes). On constate d'ailleurs une augmentation notable de la fréquentation de ce dispositif important, ce qui risque l'année prochaine de se répercuter sur l'accueil des plus grands.

A noter le maintien du déséquilibre de la mixité avec une présence toujours plus forte de garçons que de filles.

## Orientations 2023/2024

### Le cadre général

L'année à venir devrait voir la sortie de la procédure de sauvegarde (transformée depuis en redressement judiciaire). Cela ne se fera qu'au prix de la poursuite des efforts déjà engagés et



notamment la maîtrise de la masse salariale de l'association qui était en grande partie à l'origine des dérives du passé.

Il faudra donc, sur ce nouvel exercice, réussir à continuer à développer l'activité de l'association (augmenter les recettes) avec une équipe plus restreinte que par le passé. Cela nécessitera donc un investissement toujours important du conseil d'administration, le temps de réussir à revenir à une situation plus normale.

En parallèle, il sera nécessaire de retrouver de la sérénité dans les relations avec l'ensemble de nos partenaires et de solder les derniers dossiers conflictuels hérités du passé.

Enfin, des questions restent à cette heure sans réponse, notamment le devenir des locaux (et principalement du bâtiment historique abritant la restauration et l'hébergement) et la possibilité ou non de recruter un.e directeur / directrice générale. Cela continue à faire peser de fortes incertitudes sur l'avenir à moyen terme de l'association.

## La vie associative

---

Après la révision du projet associatif, la révision du projet éducatif du centre de loisirs est la suite logique du travail de redéfinition du cadre de nos actions. Ce chantier est nécessaire pour formaliser les attentes du conseil d'administration et redonner un cadre clair à l'équipe d'animation.

Un autre chantier est la reféction du site internet qui devra être une vitrine du fonctionnement de l'association et de ses activités. Les informations et visuels actuels sont trop éloignés des valeurs du centre, il est donc nécessaire de le revoir.

## Les locaux

---

Plusieurs chantiers sont prévus pour cette nouvelle année :

- terminer l'atelier de maintenance (gouttières, remblais, aménagements...)
- terminer le remplacement des serrures sur le site
- refaire le bloc sanitaire des lodges suite aux malfaçons constatées
- installer de nouvelles clôtures en extérieurs pour permettre aux enfants de circuler plus largement sur le site tout en étant en sécurité
- planter des arbres et arbustes sur le site pour revégétaliser les lieux, et d'ici quelques années apporter de l'ombre l'été
- faire la révision de toutes les menuiseries de l'ALSH et installer des dispositifs anti pince-doigt

En complément le projet d'installer une aire de jeux extérieure sur le site reste d'actualité même si son financement n'est toujours pas bouclé.

En complément, une étude de phasage va être lancée sur la rénovation du bâtiment hébergement/restauration. Objectif : commencer à envisager sérieusement sa rénovation en estimant le coût des travaux et l'organisation qu'il faudra mettre en œuvre pour les réaliser (comment faire notamment durant toute la période où le bâtiment sera inaccessible)

Si l'accueil de loisirs a gagné en qualité ces dernières années, de nombreux points restent à retravailler avec l'équipe chargée de son fonctionnement. Il s'agira dans un premier temps de redéfinir un projet éducatif ambitieux et en lien avec le cadre et les valeurs du centre (nature notamment), le précédent étant très succinct et daté (projet qui devait être réalisé l'année dernière mais qui n'a pas pu l'être faute de temps). Les parents seront consultés afin de prendre en compte leurs remarques.

Ensuite, un travail sera enclenché avec les équipes pour en assurer sa déclinaison en projets pédagogiques adaptés aux différentes périodes d'accueil (mercredis, vacances...). Cette déclinaison s'accompagnera d'une réflexion globale sur l'aménagement du centre, en intérieur ou en extérieur ainsi que sur les activités proposées aux enfants.

Idéalement, cela ira de pair avec une fidélisation de l'équipe en place, un élargissement du nombre d'animateurs et animatrices et des actions de formation à leur destination.

Dans tous les cas, l'association devra continuer à prioriser la gestion de cette activité dans son fonctionnement.

## Les locations

---

Grâce aux efforts mis en œuvre en 2022/2023, l'activité location est repartie très fortement à la hausse. Il faut désormais inscrire cette réussite dans la durée en maintenant un bon taux de remplissage.

Pour cela plusieurs axes seront mis au travail :

- structuration de l'activité, déploiement de nouveaux outils pour faciliter la gestion ;
- développement qualitatif pour maximiser le bouche à oreille ;
- ajuster la grille tarifaire au regard des retours d'expérience de l'année ;
- favoriser les accueils en pension complète.

## Le secteur nature

---

Après avoir assuré difficilement le maintien de l'activité nature sur le dernier exercice, l'heure est maintenant au développement de ce secteur de l'association. Cela passe par une augmentation du nombre de classes accueillies, que ce soit à la journée ou sur plusieurs jours.

A ce stade plusieurs chantiers sont au travail :

1. assurer le renouvellement de notre agrément Education Nationale et le rétablir sur le bâtiment historique (déclaré en travaux lors de la précédente habilitation)
2. tenter de pérenniser un poste à temps partiel sur le secteur nature pour piloter l'activité et accueillir dans de meilleures conditions les intervenants saisonniers et alternants.

## L'animation jeunesse

---

Le partenariat avec la commune de Lassy sera renouvelé via la signature d'une nouvelle convention de fonctionnement intégrant une augmentation tarifaire pour équilibrer cette activité.

Un questionnement se pose sur l'augmentation de l'activité (plus de renfort à déployer ?) pour suivre l'augmentation de la fréquentation de l'accueil.

Si à ce jour cette activité est bénéfique à l'association, elle n'est pas sans risque du fait de la difficulté à remplacer l'animateur jeunesse en cas d'absence.

La question de développer ce secteur de l'association (en cherchant d'autres communes avec lesquelles travailler par exemple) pourra se poser.